



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

**Session du Comité consultatif public mixte n° 03-01
qui se tiendra le 27 mars 2003**

**Marquis Reforma Hotel
Paseo de la Reforma 465, Col. Cuauhtemoc
Mexico City, DF, Mexico
Tel: (52 55) 5229-12-00 • Fax: (52 55) 5229-12-12**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- | | |
|-------------------|---|
| 8 h 00 à 9 h 00 | Inscription des participants |
| 9 h 00 à 9 h 15 | Mot de bienvenue et tour d'horizon du président du CCPM, Gustavo Alanís-Ortega*
- Adoption de l'ordre du jour provisoire |
| 9 h 15 à 9 h 45 | Compte rendu du Secrétariat de la CCE, notamment sur l'état des communications visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE, et période de questions |
| 9 h 45 à 10 h 00 | Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux* |
| 10 h 00 à 11 h 00 | Discussion concernant un avis éventuel au Conseil sur le chapitre 11 de l'ALÉNA* |
| 11 h 00 à 11 h 45 | Discussion concernant un avis éventuel au Conseil sur le deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce* |
| 11 h 45 à 12 h 30 | Suivi du CCPM*
a) Articles 14 et 15 de l'ANACDE : Examen de la résolution du Conseil n° 00-09
b) L'examen décennal de l'ANACDE
c) Examen de la réponse du Conseil aux avis du CCPM n°s 02-08, 02-11, 02-12 et 02-13
d) Atelier public sur la coopération en matière d'application des lois organisé en juin 2003, dans le cadre de la session ordinaire du Conseil, par le CCPM et le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale
e) Nommer trois membres du CCPM au Comité de sélection du Fonds Nord américain de coopération environnementale (FNACE) de la CCE
f) Directeur exécutif de la CCE |
| 12 h 30 à 12 h 45 | Questions administratives relatives au CCPM*
a) Nomination et rotation des membres du CCPM au sein des groupes de travail
b) Prochaines réunions |
| 12 h 45 à 13 h 00 | Commentaires des observateurs |
| 13 h 00 | Levée de la séance |

* Session ouverte au public à titre d'observateur.